



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PIÉGEURS DES PAYS DE L'ADOUR

Mr Benoît SOULAT - Lous Camous - Quartier Munein - 64390 Saint-Gladie
08 71 50 27 83 - E-mail : association.piegeurs.des.pa@wanadoo.fr

DÉCLARATION de VOL de PIÈGES

Je soussigné (nom, prénom)

Adresse :

Commune :

Code Postal :

Tél :

Piégeur agréé sous le n° : exerçant mon activité de régulation sur le territoire de la commune

de conformément à l'Arrêté Ministériel du 23/05/1984 modifié,

déclare que les pièges suivants, marqués à mon numéro, m'ont été dérobés le :

<input type="checkbox"/>	Boîtes à fauves	nombre de pièges volés :
<input type="checkbox"/>	Belletières	nombre de pièges volés :
<input type="checkbox"/>	Cages à pies ou corvidés	nombre de pièges volés :
<input type="checkbox"/>	Tronkoas	nombre de pièges volés :
<input type="checkbox"/>	Pièges en X	nombre de pièges volés :
<input type="checkbox"/>	Pièges à oeuf	nombre de pièges volés :
<input type="checkbox"/>	Pièges à appats	nombre de pièges volés :
<input type="checkbox"/>	Collets à arretoir	nombre de pièges volés :
<input type="checkbox"/>	Pièges à lacets	nombre de pièges volés :
<input type="checkbox"/>	Belisles	nombre de pièges volés :

Observations éventuelles :

.....
.....
.....
.....

Fait à : le

Signature

Déclaration de vol à adresser dans les meilleurs délais à la Gendarmerie ou au Commissariat de votre domicile, à la Mairie de la zone piégée, à la Fédération des Chasseurs des Pyrénées Atlantiques et à l'Association Départementale des piégeurs des Pays de l'Adour. En conserver un exemplaire.